

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 02 JUIN 2022

Délibération n°22-06-11

L'an deux mille vingt-deux et le 02 juin, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal de La Chapelle-Villars sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de Membres en exercice : 34
- Nombre de Membres présents : 23
- Nombre de votants : 30
- Date de la Convocation : 18 mai 2022

OBJET : TOURISME - BASE DE LOISIRS : CONTRATS EN ALTERNANCE

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL (<i>Pouvoir de Mme Nathalie BÉAL</i>), M. Yannick JARDIN (<i>Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER</i>),
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, M. Stéphane TARIN, Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS (<i>Pouvoir de M. Éric FAUSSURIER</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (<i>Pouvoir de Mme Annick FLACHER</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT (<i>Pouvoir de M. Philippe BAUP</i>), Mme Véronique MOUSSY, M. Christian CHAMPELEY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL (<i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i>) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL (<i>Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL</i>), Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir à M. Yannick JARDIN</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD, M. Philippe BAUP (<i>Pouvoir à M. Serge RAULT</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL (<i>Pouvoir à Mme Agnès VORON</i>) -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER (<i>Pouvoir à M. Philippe ARIÈS</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (<i>Pouvoir à M. Jacques GERY</i>) -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER (<i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i>) -

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220602-22_06_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2022

Affichage : 09/01/2020

En septembre 2021, le conseil a validé le recrutement de deux contrats d'apprentissage pour la base de loisirs pour une année. Les contrats se terminent le 31 août 2022.

Il est proposé de relancer un contrat d'apprentissage avec un nouveau BTS Tourisme, pour deux années du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2024 : Mme Alicia MAESTRO est pressentie.

Également, il est proposé de recruter un contrat d'apprentissage en tant que moniteur à l'espace eaux vives, pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2024 : M. Clément COUCHOUD est pressenti.

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver le recours à ces deux contrats d'apprentissage et d'autoriser M. le président à signer les documents afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve le recours à des contrats d'apprentissage : BTS Tourisme et un DEUST activités de plein nature,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Serge RAULT

Le Président,



Serge RAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220602-22_06_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2022

Affichage : 09/01/2020